



**SYNDICAT de l'ENCADREMENT de la JEUNESSE et des SPORTS
UNSA-éducation**

**COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP)
DES DIRECTEURS ET DIRECTEURS ADJOINTS D'ETABLISSEMENT
DU 30 AOUT 2013
COMPTE RENDU**

Étaient présents pour l'administration : Philippe SANSON (DRH par intérim), Thierry MOSIMANN (DS), Dominique DEIBER et Nelly VEDRINE (DRH1C).

Représentaient les personnels : Jean-Jacques JEANNIERE (SGEN-CFDT) et Gérard BAUDRY (SEJS-UNSA) pour les directeurs, Arnaud DEZITTER (SGEN-CFDT) pour les adjoints.

Arnaud DEZITTER a été désigné comme secrétaire-adjoint de séance des CCP conjointes, l'administration n'étant pas certaine de celle compétente pour le poste à l'ordre du jour.

1 : Nomination sur le poste de directeur du CNSNMM à Prémanon

7 candidatures, dont 2 se détachaient nettement pour l'administration, qui avait souhaité reporter sa décision lors de la séance précédente le 31 juillet.

L'administration propose **Arnaud PINGUET**, afin de ne pas déroger à la règle de la mobilité pour les fonctions d'encadrement supérieur (avec risque de contamination à Chamonix).

Avis **favorable** unanime des représentants du personnel (RP), qui regrettent simplement que les attermolements de l'administration multiplient les CCP.

La direction des sports prévoit de recevoir Nicolas MICHAUD dans le cadre de la nouvelle cellule en charge des cadres techniques afin d'envisager la suite de sa carrière, soit dans l'encadrement fédéral, soit dans le cadre de la direction des établissements, ce qui impose de la mobilité.

2 : Questions diverses

Concernant le statut d'emploi, la DRH confirme que la relance de la Fonction Publique (qui redemande des informations avant d'accuser réception) est en cours. Arnauld GAUTHIER les rappelle 2 à 3 fois par semaine. La volonté d'aboutir dès 2013 est partagée par les personnels, la DRH, la DS et le Cabinet. S'il n'y a pas de retour rapide (mi-septembre au plus tard), DS et DRH demanderont au Cabinet une réunion interministérielle (RIME) d'arbitrage.

Suite à la parution estivale d'un décret et d'un arrêté sur les logements en NAS et en COPA, les RP ont demandé des précisions. Le DS a confirmé ce qui avait été expliqué à Bourges, à savoir que les occupants actuels des logements gardaient leur régime actuel jusqu'en 2015, les

textes ne concernant dans l'immédiat que les nouveaux arrivants. Les RP ont demandé une note rapide d'explication – courriel DSA2 ou DAFIIS.

Sur la décentralisation, suite à la consultation des organisations syndicales sur le projet d'amendement, la remontée faite par la DS au Cabinet permettra les ultimes arbitrages lors d'une prochaine réunion. Les orientations évoquées jusqu'ici sont toujours d'actualité, ainsi que la création d'un CREPS Rhône Alpes au 1er janvier 2014. Toutefois ce dernier point pourrait nécessiter une autre RIME, et aurait des incidences sur le classement prévu dans le statut d'emploi. Quant aux échéances, la présentation au Sénat serait plutôt fin octobre, pour une promulgation début 2014, avec toujours une application prévue au 1er janvier 2015.

En apartés, la DRH confirme que les frais de déplacement des CCP sont à la charge des établissements, et que suite aux mouvements les nouveaux membres des CCP pour l'UNSA sont Anne SCHIRRER pour les directeurs, Djamel CHEIKH et Philippe LEBOUTET pour les adjoints.

Il est demandé aux collègues qui changent d'affectation suite aux mouvements de communiquer leurs nouvelles coordonnées au SEJS et aux représentants des personnels (RP) en CAP et CCP. Merci d'avance !

Compte rendu établi à partir des
notes prises en séance par
Gérard BAUDRY
RP du SEJS
